

Lot n° : 112

Section : AH

N° : -

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

# COMMUNE D'ESSARTS EN BOCAGE

Commune déléguée de Sainte-Florence

Lieu-dit: La Planche aux Chèvres

Lotissement à usage principal d'habitation " Le Hameau de l'Europe " tranche 7-2

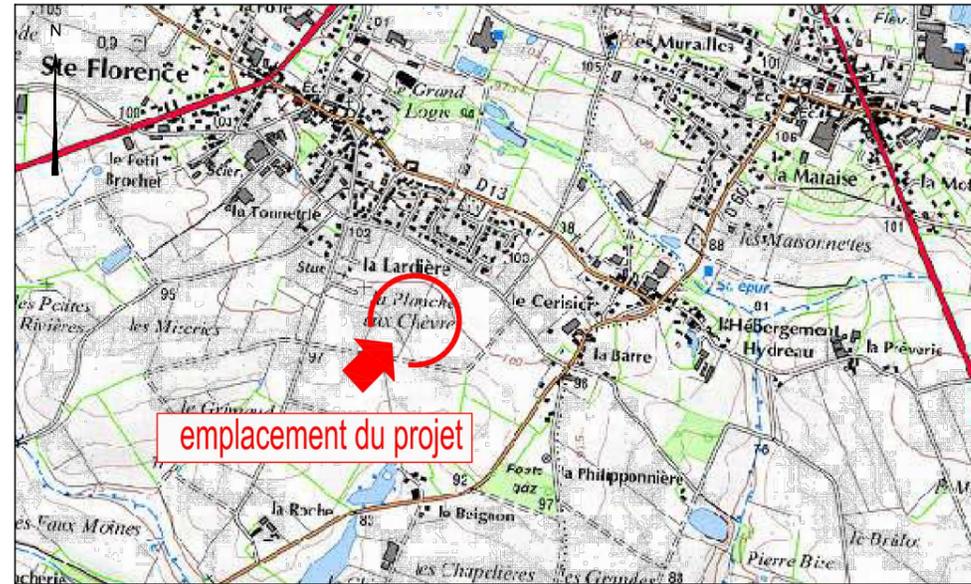
autorisé par arrêté N°PA08508419U0004 du 20 février 2020

Superficie : 400m<sup>2</sup>

Superficie de plancher maximale : 200m<sup>2</sup>

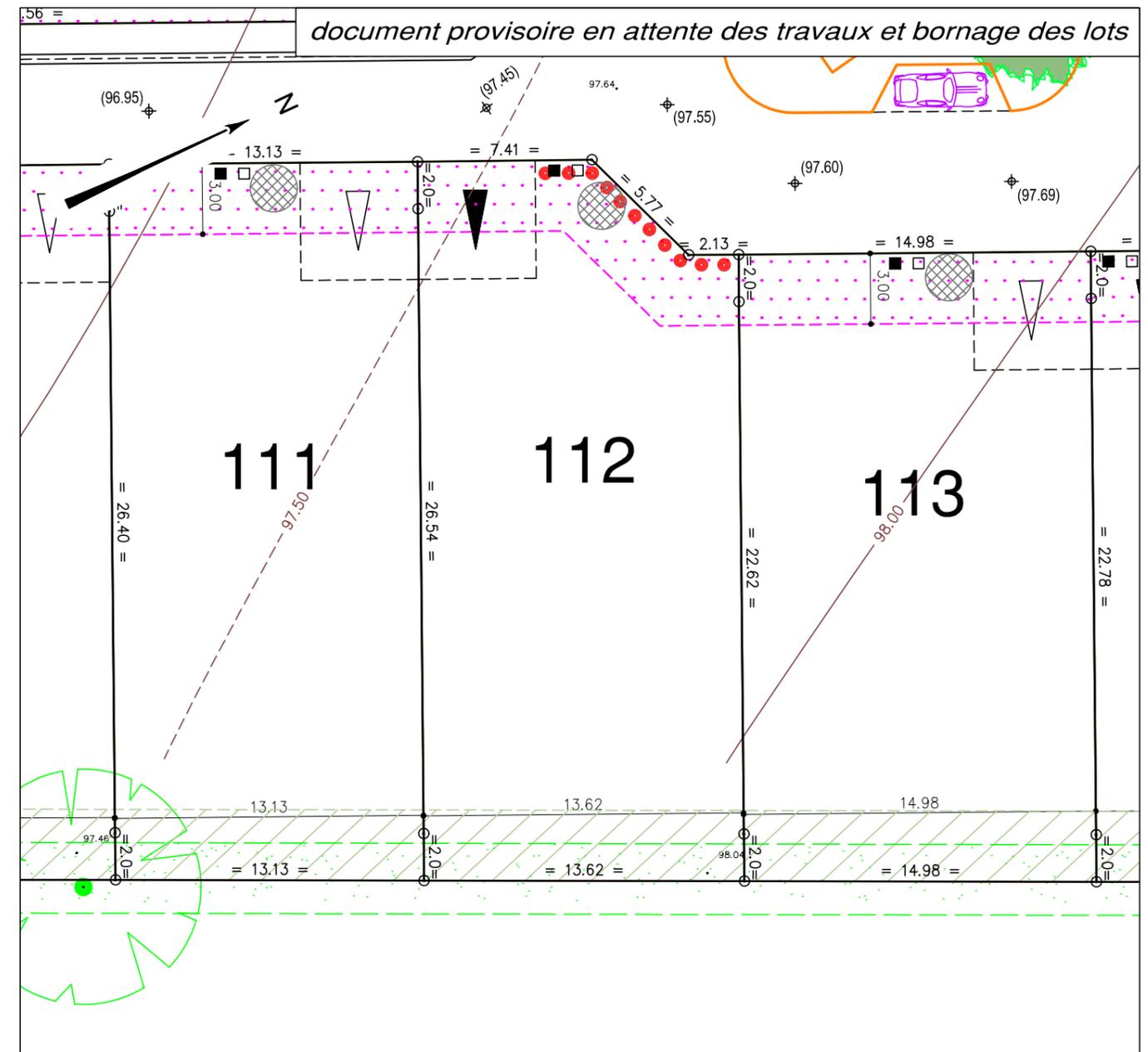
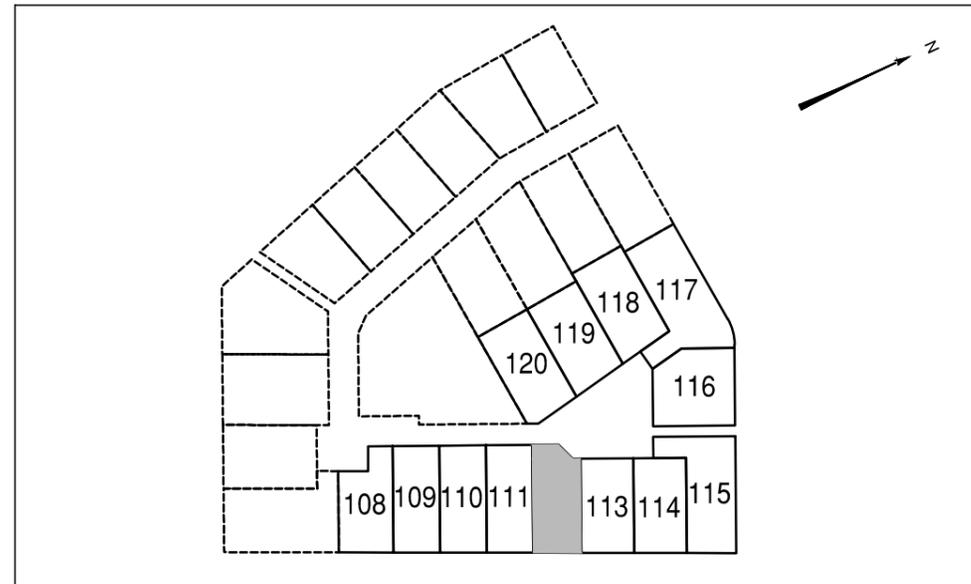
## PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

### PLAN DE SITUATION



emplacement du projet

### PLAN D'ENSEMBLE



document provisoire en attente des travaux et bornage des lots

#### LEGENDE

- Zone non constructible
- Accès automobile privatif interdit
- Emplacement obligatoire du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement préférentiel du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Plantation projetée (emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante conservée (confortation possible)
- Aire de présentation containers ordures ménagères
- Zone de protection de la végétation existante (zone d'implantation possible d'annexes indépendantes à ossature bois ou d'aspect similaire sans fondations).

#### Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- +(00.00) - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- - regard tabouret EU
- - regard tabouret EP
- T : TN - cote tampon du regard EU } cotes projet (à vérifier sur place)
- rEU : 96.20 - cote radier du branchement EU
- T : TN - cote tampon du regard EP } cotes projet (à vérifier sur place)
- rEP : 95.90 - cote radier du branchement EP
- ☼ - candélabre
- ⊗ - emplacement indicatif du coffret électrique/téléphone et du citerneau AEP

**⚠ Ouvrages hors sols :**  
Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.  
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).



MAITRE D'OUVRAGE



Val d'Erdre Promotion  
6, Rue de Thessalie - BP4439  
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
Tel : 02 28 01 28 30

ARCHITECTE



Olivier DUGAST  
16 Place du Théâtre  
85000 LA ROCHE SUR YON  
02.51.09.92.00

GEOMETRE



DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352  
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DOSSIER L19.835  
Référence AUTOCAD L19835-ind.DWG

DATE 08/04/2020  
DATE DE MODIFICATION -

ECHELLE 1/250



www.geouest.fr